

**DÉLIBÉRATION N°165  
COMITÉ DE LA CAISSE DES ÉCOLES  
18 avril 2023**

Objet : Désignation d'un-e membre du Comité de Caisse chargé-ée de présider au vote du Compte administratif 2022 de la Caisse des écoles

En application des articles R212-24 à R312-33-2 du Code de l'Éducation, L.2541-13 et L.2543-8 du Code général des Collectivités territoriales, le Comité de Caisse nomme un de ses membres pour présider la délibération des comptes du dernier exercice.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*Le Comité de Caisse,  
après en avoir délibéré,  
désigne*

.....Monsieur.....Hewé.....POLESI.....




*pour présider au vote du compte administratif 2022 de la Caisse des écoles de Strasbourg.*

La Présidente de la Caisse des écoles de Strasbourg  
Jeanne BARSEGHIAN  
par délégation de fonction

Hülliya TURAN,  
Adjointe à la Maire  
Représentante de la Maire, Présidente de la Caisse des écoles de Strasbourg

# FEUILLE DES VISAS

Objet : Désignation d'un-e membre du Comité de Caisse chargé-ée de présider au vote du Compte administratif 2022 de la Caisse des écoles

	<p>La Présidente Jeanne BARSEGHIAN par délégation de fonction</p>  <p>Hülliya TURAN, Adjointe à la Maire</p>	<p>Excusée</p> <p>Stéphanie JAEGGY (ARS), Membre désignée par le Préfet</p>
 <p>Hervé POLESI, Adjoint à la Maire</p>	 <p>Étienne GONDREXON, Conseiller municipal délégué</p>	<p>Excusé</p> <p>Jean-Baptiste LADAIQUE, IEN Adjoint au DSDEN</p>

Nombre de membres en exercice	5
Nombre de membres présents-tes	3
Nombre de suffrages exprimés	3
Nombre de voix POUR	3
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

